

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rue des églantines - Cession gratuite des parcelles cadastrées AL 186, AL 240 et AL 241 à la Ville de Pontivy

DEL-2018-045

Numéro de la délibération : 2018/045

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/04/2018

Date de convocation du conseil : 23/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 17/04/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

Étaient absentes excusées : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL

Rue des églantines - Cession gratuite des parcelles cadastrées AL 186, AL 240 et AL 241 à la Ville de Pontivy

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Afin de régulariser la situation foncière de la rue des églantines, Mme Anne-Marie Le Guennec et Mr Jean-Marc Rio acceptent de céder à titre gratuit les parcelles suivantes, constituant de fait partie de la voie publique :

AL 186 pour 260 m²
AL 240 pour 44 m²
AL 241 pour 244 m²

Nous vous proposons :

- d'approuver la cession gratuite à la Ville de Pontivy de ces parcelles, conformément au plan ci joint
- d'autoriser la Maire à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 avril 2018

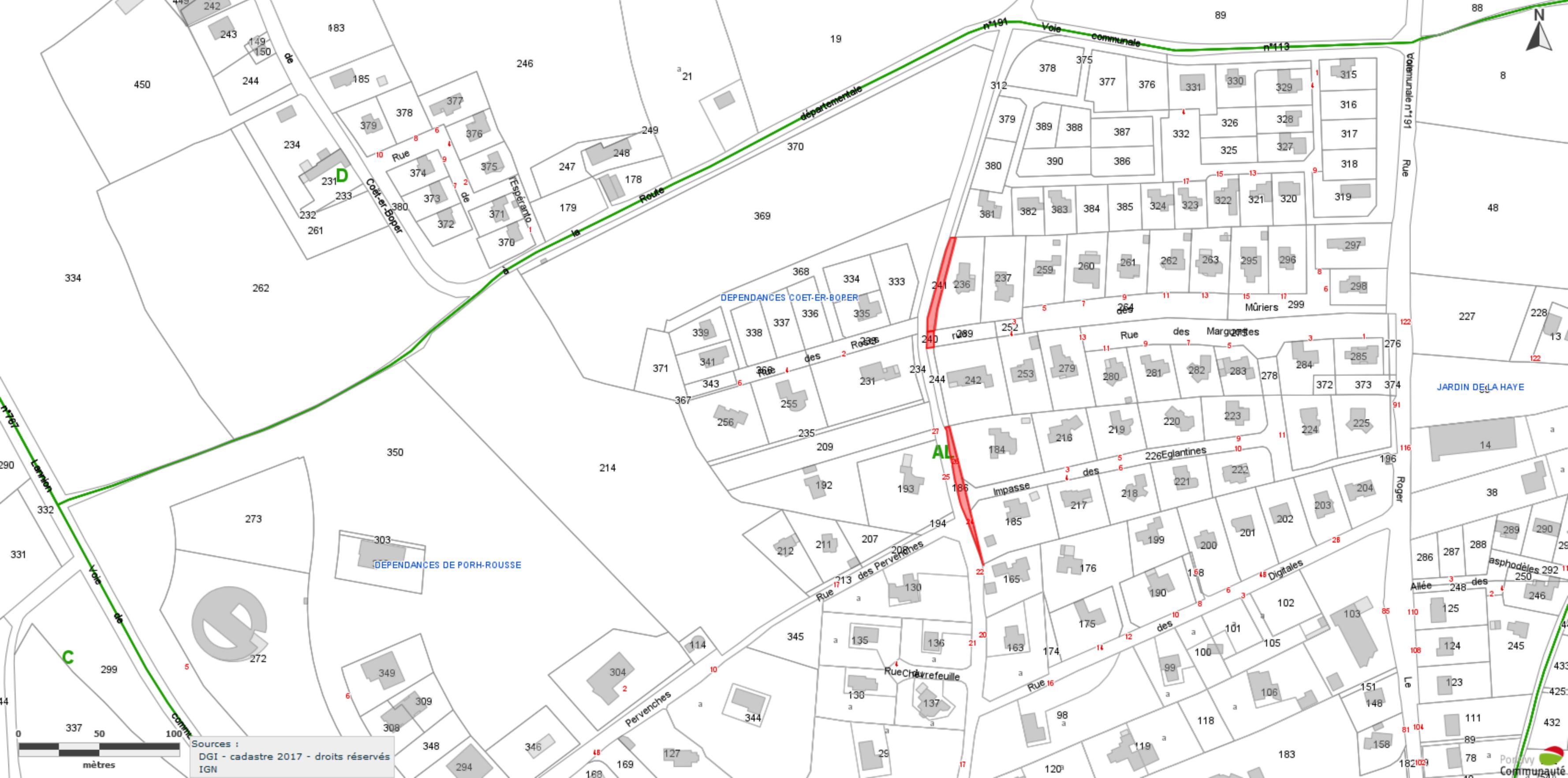
**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Sources :
DGI - cadastre 2017 - droits réservés
IGN